

**Conférence régionale des élu(e)s
de la Chaudière-Appalaches**

**États financiers
au 31 mars 2014**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4
Produits et charges - Fonds de développement régional	5 - 6
Produits et charges - Fonds forestiers	7 - 8
Évolution des soldes de fonds	9
Flux de trésorerie	10
Bilan	11
Notes complémentaires	12 - 21
Autre annexe : mandats spéciaux	22



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Montmagny
Le 2 juin 2014

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

			2014	2013
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS	4 084 973	1 056 591	5 141 564	4 264 120
CHARGES	4 067 055	1 170 283	5 237 338	4 491 951
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 918	(113 692)	(95 774)	(227 831)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les produits et charge.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Produits et charges - Fonds de développement régional
pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement et concertation (note 13)	1 330 942	1 303 518
Ententes spécifiques et autres activités à incidences régionales	988 605	1 050 908
Autres subventions		
Mandats spéciaux (annexe)	578 011	349 783
Projets spécifiques		
Véhicules hors route	24 317	
PAGSIS (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale)	1 151 123	113 889
Intérêts	8 255	2 947
Inscriptions au forum	3 720	
Autres revenus		55
	<u>4 084 973</u>	<u>2 821 100</u>
CHARGES		
Subventions		
Ententes spécifiques	702 900	654 612
Autres activités à incidence régionale	285 705	339 074
Partenariats financiers	50 274	57 222
Instances démocratiques		
Allocations versées aux élus et charges sociales	23 042	22 858
Déplacements	13 909	17 907
Réunions des instances	18 823	26 952
Assurances liées aux instances	15 618	16 061
Déplacements et représentation comités et commissions	23 794	24 426
Rémunération du personnel		
Salaires	715 736	832 035
Contributions de l'employeur	132 745	155 226
Montant à reporter	<u>1 982 546</u>	<u>2 146 373</u>

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Produits et charges - Fonds de développement régional

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Montant reporté	1 982 546	2 146 373
Administration générale		
Locaux		
Loyer	102 695	93 018
Amortissement des améliorations locatives	15 744	15 745
Honoraires des consultants	22 507	12 997
Déplacement et représentation du personnel	23 058	22 312
Frais de bureau		
Papeterie et fournitures de bureau	23 262	29 402
Location et entretien du matériel de bureau et d'informatique	5 960	5 961
Amortissement de l'équipement informatique	36 336	34 705
Amortissement mobilier et matériel de bureau	20 316	20 790
Amortissement enseigne	2 520	2 516
Frais de poste et messagerie	2 887	5 037
Abonnements	3 277	4 659
Télécommunications	16 384	15 464
Publicité et informations		
Publicité	18 631	18 152
Productions et publications	11 604	21 568
Formation et perfectionnement	9 369	5 382
Cotisations	2 669	2 547
Honoraires professionnels	12 064	9 815
Assurances	4 024	3 675
Intérêts et frais bancaires	1 153	825
Mandats spéciaux (annexe)	578 011	349 783
Perte sur la cession d'immobilisations	2 542	13
PAGSIS (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale)	1 145 179	112 992
Véhicules hors route		
Frais de gestion et de coordination véhicules hors route	9 917	2 634
Mandat aux fédérations - Véhicules hors route	14 400	
	<u>4 067 055</u>	<u>2 936 365</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>17 918</u>	<u>(115 265)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les produits et charge.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Produits et charges - Fonds forestiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Programme de développement régional et forestier	730 888	
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	242 131	834 574
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		240 890
PRDIRT (Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire)	81 256	366 265
Intérêts	2 316	1 291
	<u>1 056 591</u>	<u>1 443 020</u>
CHARGES		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II (PMVRMF)		
Subventions	220 758	834 574
Salaires et charges sociales		64 277
Autres frais	1 167	5 204
	<u>221 925</u>	<u>904 055</u>
Programme de développement régional et forestier		
Subventions	491 428	
Salaires et charges sociales	183 146	
Déplacements et représentations	12 247	
Loyer	25 000	
Honoraires professionnels fonds forestiers	3 851	
Télécommunications	1 277	
Papeterie et fournitures de bureau	1 570	
Cotisations	1 183	
Frais de poste et messagerie	198	
Congrès et formation	647	
Table de gestion intégrée des ressources et du territoire	3 253	
Comités	189	
Amortissement de l'équipement informatique	6 803	
Amortissement du mobilier et matériel de bureau	96	
	<u>730 888</u>	

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches Produits et charges - Fonds forestiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
PRDIRT (Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire)	<u>217 470</u>	368 504
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire		
Salaires et charges sociales		205 929
Déplacement et représentation		15 841
Loyer		35 000
Télécommunications		1 323
Papeterie et fournitures de bureau		1 174
Cotisations		1 171
Frais de poste et messagerie		175
Publicité		1 509
Congrès et formation		3 492
Table de gestion intégrée des ressources et du territoire		8 872
Comités		72
Amortissement de l'équipement informatique		8 323
Amortissement mobilier et matériel de bureau		146
		<u>283 027</u>
	<u>1 170 283</u>	1 555 586
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(113 692)</u>	<u>(112 566)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les produits et charge.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Évolution des soldes de fonds
 pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	Réserve pour aménagement des locaux	Investi en immobilisations	Non affectés		2014 \$	2013 \$
			Fonds de développement régional	Fonds forestiers		
Solde au début	24 512	299 978	279 739	96 285	700 514	928 345
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges		(84 357)	95 376	(106 793)	(95 774)	(227 831)
Désaffectation d'origine interne (note 4)	(24 512)		24 512			
Investissement en immobilisations		15 199	(14 109)	(1 090)		
Solde à la fin	-	230 820	385 518	(11 598)	604 740	700 514

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(95 774)	(227 831)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	81 815	82 225
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 542	13
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	(969 533)	1 682 440
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(980 950)	1 536 847
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Immobilisations corporelles	(17 189)	(64 200)
Cession d'immobilisations corporelles	1 990	200
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 199)	(64 000)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(996 149)	1 472 847
Encaisse au début	2 782 976	1 310 129
Encaisse à la fin	1 786 827	2 782 976

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Bilan


au 31 mars 2014

			2014	2013
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	1 522 138	264 689	1 786 827	2 782 976
Comptes clients et autres créances (note 6)	44 400		44 400	391 058
À recevoir du Fonds forestiers	183 629			
Frais payés d'avance	7 433		7 433	9 479
	1 757 600	264 689	1 838 660	3 183 513
Long terme				
Immobilisations corporelles (note 7)	224 401	6 932	231 333	311 713
	1 982 001	271 621	2 069 993	3 495 226
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	231 632	4 739	236 371	403 417
Apports reportés (note 10)	1 140 450	87 919	1 228 369	2 379 560
À payer au Fonds de développement régional		183 629		
Dû sur immobilisations	513		513	11 735
	1 372 595	276 287	1 465 253	2 794 712
SOLDE DE FONDS				
Réserve pour aménagement des locaux				24 512
Investissement en immobilisations Non affectés	223 888	6 932	230 820	299 978
	385 518	(11 598)	373 920	376 024
	609 406	(4 666)	604 740	700 514
	1 982 001	271 621	2 069 993	3 495 226

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, institué en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., c-M-22.1)*, a pour objectif de concevoir, planifier et promouvoir les orientations et priorités socioéconomiques de la région de la Chaudière-Appalaches. Il est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, et les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

Le fonds de développement régional présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la gestion et à la réalisation des aspects suivants:

- Budget de fonctionnement et de concertation
- Ententes spécifiques, de partenariat et autres ententes
- Activités à incidence régionale
- PAGESIS (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale)
- Concertation régionale sur les véhicules hors-route

Les fonds forestiers présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux programmes suivants:

- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (PRDIRT)
- Programme de développement régional et forestier

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier au bilan lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Constatation des produits

Apports

La Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits de placements incluent les produits d'intérêts, et sont constatés en fonction du temps écoulé.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	10 ans
Enseigne	3 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 et 10 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La part de l'employeur dans le régime de retraite à cotisations déterminées afférente aux services courants est portée aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont versées par l'employeur.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Part de l'employeur versée au régime de retraite des employés	39 882	47 497

4 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a désaffecté de sa réserve pour aménagement des locaux un montant de 24 512 \$ vers le fonds de développement régional non affecté.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	346 658	994 736
Frais payés d'avance	2 046	2 001
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(167 046)	(89 385)
Apports reportés	(1 151 191)	775 088
	<u>(969 533)</u>	<u>1 682 440</u>

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Subventions				
CDE Lotbinière	30 190		30 190	
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire				344 399
Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles				15 000
Taxes à la consommation	13 593		13 593	24 919
Autres	617		617	6 740
	<u>44 400</u>		<u>44 400</u>	<u>391 058</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	157 761	46 200	111 561	127 002
Enseigne	7 547	5 413	2 134	4 654
Matériel informatique	179 097	134 840	44 257	86 264
Mobilier et matériel de bureau	232 182	158 801	73 381	93 793
	<u>576 587</u>	<u>345 254</u>	<u>231 333</u>	<u>311 713</u>

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

8 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 300 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % (3,5 %; 3,5 % au 31 mars 2013) et est renégociable annuellement. À la fin de l'exercice, il n'y a aucun solde à payer.

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014		2013	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	141 567	521	142 088	273 160
Salaires et charges sociales à payer	90 065	4 218	94 283	130 257
	231 632	4 739	236 371	403 417

10 - APPORTS REPORTÉS

	2014		2013	
	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds de développement régional	306 442		306 442	683 083
Mentorat d'affaires PAGSIS (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale)	834 008		834 008	1 221 954
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II				291 988
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire Programme PDRF		87 919	87 919	148 604
	1 140 450	87 919	1 228 369	2 379 560

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

10 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	2 379 560	1 604 472
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(5 149 460)	(4 241 602)
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	3 998 269	4 672 291
Montant à recevoir - fonds forestiers		344 399
Solde à la fin	1 228 369	2 379 560

11 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional est géré par l'organisme depuis le 1er avril 1998. En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en juin 2004, modifiée en septembre 2008 et en août 2012, l'organisme a effectué des engagements et des versements de subventions.

Le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) est géré par l'organisme depuis le 14 août 2012. En vertu d'une entente administrative appelée Alliance pour la solidarité avec la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale signée le 31 juillet 2012, l'organisme a effectué des engagements et des versements de subventions.

Le mandat du ministère des Transports du Québec attribué à l'organisme en appui aux travaux de la Table de concertation régionale sur les véhicules hors routes a été reconduit pour 3 ans, soit de 2013 à 2016.

Fonds forestiers

Les Fonds forestiers regroupent la gestion de deux ententes :

- En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune signée en mars 2005 et modifiée en 2009, l'organisme gère le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II.
- En vertu d'une entente spécifique avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire signée en décembre 2008, l'organisme gère la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. De plus, une seconde entente vient préciser les engagements des parties relatifs à la mise en oeuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT).
- En vertu d'une entente de gestion avec le ministre des Ressources naturelles signée en septembre 2013, l'organisme gère le Programme de développement régional et forestier.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

11 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Ainsi pour le présent exercice financier, les montants engagés et non versés pour des projets se répartissent comme suit :

	<u>2014-2015</u>	<u>2015-2016</u>	<u>2016-2017</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
Fonds de développement régional				
Ententes spécifiques	262 000	145 000	60 000	467 000
Autres activités à incidences régionales	277 505			277 505
Ententes administratives ou de partenariats	261 092			261 092
Études et recherches	70 400			70 400
Partenariat financier et de visibilité	10 000			10 000
Fonds forestiers				
Programme de développement régional et forestier	208 466			208 466
	<u>1 089 463</u>	<u>145 000</u>	<u>60 000</u>	<u>1 294 463</u>

Autres engagements contractuels

Les versements relatifs à la location de locaux de 2014 à 2016 et de matériel de bureau de 2014 à 2016 totalisent 264 016 \$ et se répartissent comme suit:

	<u>2014-2015</u>	<u>2015-2016</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	
Locaux(1)	128 018	128 018	256 036
Matériel de bureau	5 320	2 660	7 980
	<u>133 338</u>	<u>130 678</u>	<u>264 016</u>

(1) De plus, le bail prévoit une reconduction possible de cinq ans avec les mêmes conditions.

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et de placement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients et autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des comptes clients et autres créances est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposé au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse	1 786 827	2 782 976
Comptes clients et autres créances	<u>30 807</u>	<u>366 139</u>
	<u>1 817 634</u>	<u>3 149 115</u>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié au 31 mars 2014 et 2013.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt:

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux variable.

L'emprunt bancaire et l'encaisse portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Au 31 mars 2014, les échéances contractuelles des passifs financiers de l'organisme, soit les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement, sont de moins de 6 mois.

Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégories

Les actifs et passifs financiers de l'organisme, tels qu'ils sont présentés au bilan, sont classés dans les catégories suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Encaisse	1 786 827	2 782 976
Comptes clients et autres créances	<u>30 807</u>	<u>366 139</u>
	<u>1 817 634</u>	<u>3 149 115</u>
Passifs financiers évalués au coût après amortissement		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	<u>236 371</u>	<u>403 417</u>

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Notes complémentaires

au 31 mars 2014

13 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le budget de fonctionnement et de concertation (1 330 942 \$) de l'exercice financier terminé le 31 mars 2014 représente 57,8 % du montant de l'enveloppe du FDR attribué à la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2014 (56,6 % pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013).

Ce ratio respecte la limite autorisée à 60 % tel qu'établi à l'article 5.4 de l'Entente de gestion entre la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire modifiée le 18 septembre 2008 et le 20 août 2012.

14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

Autre annexe : mandats spéciaux

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014							
	Rayonnement de la pratique artistique professionnelle	Mentorat d'affaires	Ruralys	Logement social	5e assises franco- québécoises	Fonds franco québécois	Matinée des communications	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS	69 000	33 930	5 000	311 155	145 710	9 930	3 286	578 011
CHARGES								
Rémunération et avantages sociaux				55 007				55 007
Missions québécoises et françaises						9 930		9 930
Déplacements représentation et Aide financière	69 000	33 930	5 000	256 148	145 710		3 286	509 788
	69 000	33 930	5 000	311 155	145 710	9 930	3 286	578 011